

Commune de LE GUA

Route Départementale n°131

CDC DU BASSIN DE MARENNES

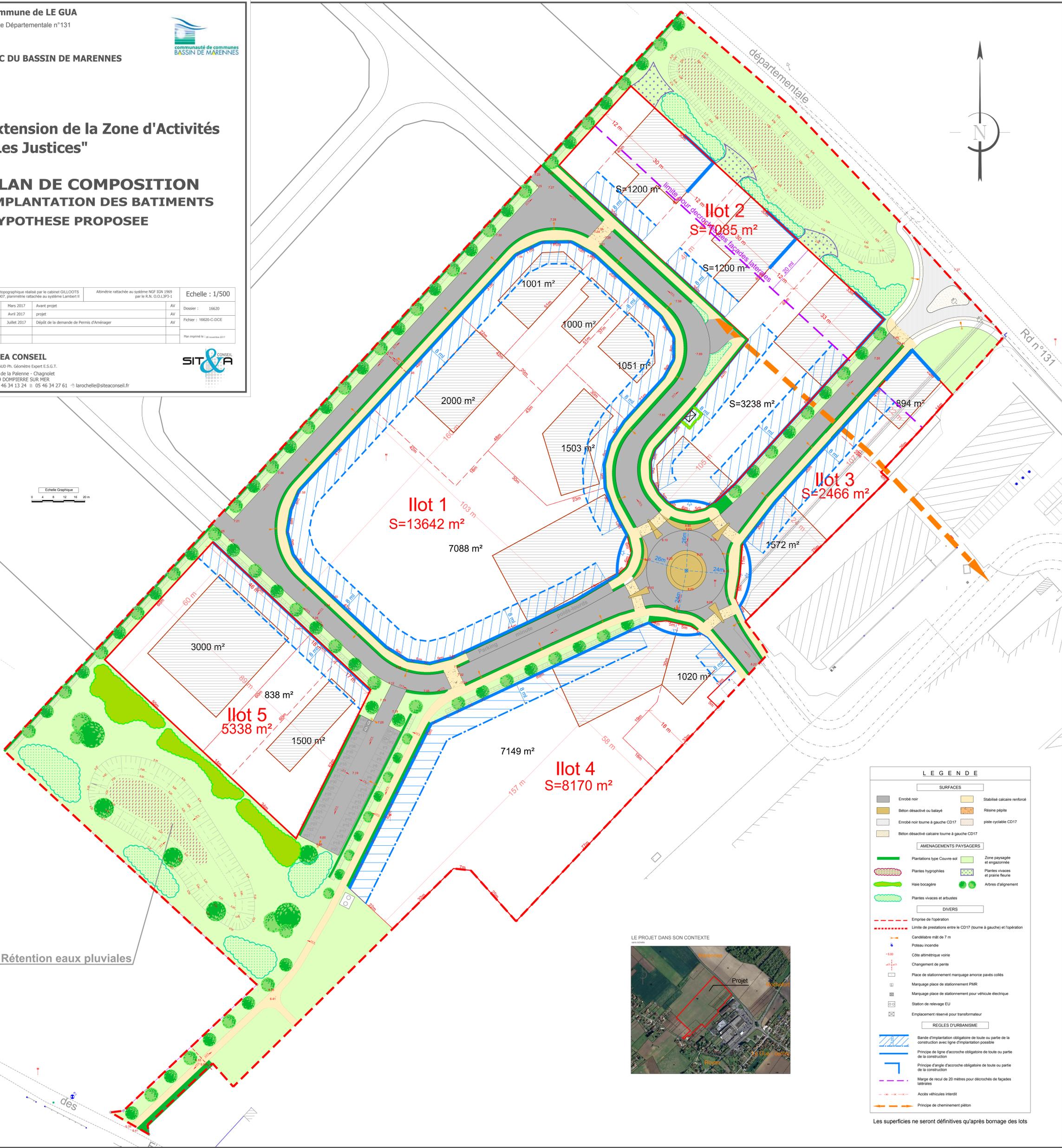
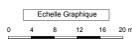


Extension de la Zone d'Activités "Les Justices"

PLAN DE COMPOSITION IMPLANTATION DES BATIMENTS HYPOTHESE PROPOSEE

Plan topographique réalisé par le cabinet GILLOOTS en 2007, géométrie rattachée au système Lambert II		Altimétrie rattachée au système NCF IGN 1969 par le B.N. O.G.L393-1		Echelle : 1/500	
A	Mars 2017	Avant projet	AV	Dossier :	16620
B	Avril 2017	projet	AV	Fichier :	16620-C-DCE
C	Juillet 2017	Dépôt de la demande de Permis d'Aménager	AV		
D					
E					

SITEA CONSEIL
 M. PACAUD Ph. Géomètre Expert E.S.G.T.
 4 Rue de la Palermine - Chagnollet
 17 139 DOMPIERRE SUR MER
 ☎ 05 46 34 13 24 ☎ 05 46 34 27 61 📧 larochelle@siteaconseil.fr



LEGENDE	
SURFACES	
	Enrobé noir
	Béton désactivé ou balayé
	Enrobé noir tourne à gauche CD17
	Béton désactivé calcaire tourne à gauche CD17
	Stabilisé calcaire renforcé
	Résine pépité
	piste cyclable CD17
AMENAGEMENTS PAYSAGERS	
	Plantations type Couvre-sol
	Zone paysagère et engazonnée
	Plantes hygrophiles
	Plantes vivaces et prairie fleurie
	Halle bocagère
	Arbres d'alignement
	Plantes vivaces et arbustes
DIVERS	
	Emprise de l'opération
	Limite de prestations entre le CD17 (tourne à gauche) et l'opération
	Candélabre mât de 7 m
	Poteau incendie
	Côte altimétrique voirie
	Changement de pente
	Place de stationnement marquage amorces pavés collés
	Marquage place de stationnement PMR
	Marquage place de stationnement pour véhicule électrique
	Station de relevage EU
	Emplacement réservé pour transformateur
REGLES D'URBANISME	
	Bande d'implantation obligatoire de toute ou partie de la construction avec ligne d'implantation possible
	Principe de ligne d'acrotche obligatoire de toute ou partie de la construction
	Principe d'angle d'acrotche obligatoire de toute ou partie de la construction
	Marge de recul de 20 mètres pour décrochés de façades latérales
	Accès véhicules interdit
	Principe de cheminement piéton

Les superficies ne seront définitives qu'après bornage des lots